

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS ET DES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DEL2025_072**

SUPPRESSIONS ET CRÉATIONS DE POSTES

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 novembre à 18h, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seulles Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seulles. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le jeudi 20 novembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le jeudi 20 novembre 2025.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	31	39
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE		
À L'UNANIMITÉ		
Pour : 39		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Sont présents les conseillers communautaires suivants : *Marie-France BOUVET-PENARD, Nathalie COSTIL-LESAGE, Didier COUILLARD, Christelle CROCOMO, Pierre de PONCINS, Jean DUVAL, Véronique GAUMERD, Philippe GAUTIER, Christian GUESDON, Stéphane JACQUET, Marie-Claire LAURENCE, Patrick LAVARDE, Gwenaëlle LECONTE, Gérard LECOQ, Lysiane LE DUC DREAN, Sylvaine LEFEVRE, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Daniel LESERVOISIER, Gérard MARCIA, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO DE MOLINER, Virginie SARTORIO, Alain SCRIBE, Geneviève SIRISER, Gilles TABOUREL, Jérémie TANQUEREL, Fabien TESSIER, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET.*

Ont donné pouvoir :

*Alain COUZIN a donné pouvoir à Thierry OZENNE
Marcel DUBOIS a donné pouvoir à Hervé RICHARD
Alain DUVAL a donné pouvoir à Cyrille ROSELLO DE MOLINER
Sandrine GARÇON a donné pouvoir à Didier COUILLARD
Sylvie LE BUGLE a donné pouvoir à Daniel LEMOUSSU
Jean-Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD
Gérard LEU a donné pouvoir à Colette ORIEULT
Richard VILLECHENON a donné pouvoir à Marie-Claire LAURENCE*

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire de la communauté de communes Seulles Terre et Mer du 24 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

DEL2025_072 : SUPPRESSIONS ET CRÉATIONS DE POSTES

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu le décret n° 92-368 du 1^{er} avril 1992 modifié,
- Vu la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites,
- Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
- Vu la délibération n°DEL2017_092 du 6 juillet 2017 fixant les ratios d'avancement de grade prise après avis du Comité Technique Paritaire,
- Vu l'arrêté n°ART2024-179 portant détermination des Lignes Directrices de Gestion RH à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Vu l'arrêté n°ART2025-677 établissant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025,
- Vu l'avis favorable de la commission d'avancement de grade du 10 octobre 2025,
- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 12 novembre 2025,
- Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines, affaires générales et communication du 20 novembre 2025,
- Vu l'avis favorable du Bureau du 4 novembre 2025.

Considérant qu'il est proposé de promouvoir 26 agents répondant aux critères requis par la réglementation pour bénéficier d'un avancement de grade.

Considérant que, dans ce cadre, il est nécessaire de supprimer les postes des agents promus et de créer les postes correspondants à leur avancement, à compter du 30/12/2025.

Considérant qu'il est proposé d'augmenter les plages d'ouverture de la Maison France Services de Tilly-sur-Seulles et donc d'augmenter le temps de travail des agents référents.

Considérant le recrutement d'un agent de prévention sur un poste d'adjoint administratif et la nécessité de supprimer le poste de l'ancien agent de prévention.

Considérant la nécessité de modifier et de supprimer les postes correspondants à compter du 1^{er} janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'UNANIMITÉ :

SUPPRIME les postes énumérés ci-dessous.

CRÉÉ les postes énumérés ci-dessous.

Postes supprimés			Postes créés		
Filière	Grade actuel	Durée hebdo	Service	Grade proposé	Durée hebdo
Administrative	Adjoint administratif	35,00	Technique	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35,00
Administrative	Adjoint administratif	31,50	MFS	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	31,50
Administrative	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	35,00	Administration	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35,00
Animation	Adjoint d'animation	35,00	Animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35,00

Animation	Adjoint d'animation	34,00	Animation/scolaire	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	34,00
Animation	Adjoint d'animation	31,00	Scolaire	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	31,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	31,50	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	31,50
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	35,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	30,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	30,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	28,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	28,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	29,50	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	29,50
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	26,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	26,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	35,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	31,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	31,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	27,50	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	27,50
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	28,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	28,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	35,00
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	30,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 1ère classe	30,00
Technique	Adjoint technique	35,00	Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00
Technique	Adjoint technique	35,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00
Technique	Adjoint technique	30,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 2ème classe	30,00
Technique	Adjoint technique	35,00	Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00
Technique	Adjoint technique	10,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 2ème classe	10,00
Technique	Adjoint technique	20,00	Scolaire	Adjoint technique principal de 2ème classe	20,00

Technique	Adjoint technique	35,00	Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00
Technique	Adjoint technique	35,00	Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	35,00

MODIFIE les postes énumérés ci-dessous.

SUPPRIME les postes énumérés ci-dessous.

Postes supprimés			Postes créés		
Filière	Grade actuel	Durée hebdo	Service	Grade / Action	Nouvelle durée hebdo
Administrative	Adjoint administratif	23	MFS	Adjoint administratif (suppression/création)	28
Administrative	Adjoint administratif principal de 2ème classe	31,50	MFS	Adjoint administratif principal de 2ème classe (suppression/création)	35
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	5	Administration		

DIT que le tableau des effectifs est ainsi modifié.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Thierry OZENNE

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seilles Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN